

Situation épidémiologique des virus IAHP issus du clade 2.3.4.4 en Europe : point de situation au 03/07/2017

Veille sanitaire internationale (VSI) Plateforme ESA – France

Source : ADNS, OIE, FAO Empres-i, DGAL, ProMED, communiqué de presse MAAF (30/06/2017)

Du 1^{er} juin au 2 juillet 2017 inclus, 17 foyers et cas d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de sous-type H5 ont été déclarés dans sept pays européens : Luxembourg, Royaume-Uni, Italie, Finlande, France, Belgique et Pays-Bas (Tableau 1, Figure 1). Les virus H5N8 et H5N5 ont été détectés.

Tableau 1: Nombre de cas et foyers d'IAHP déclarés en Europe du 1er juin au 2 juillet 2017 chez les oiseaux domestiques, sauvages ou captifs (source: OIE/ADNS/DGAL)

Pays (dernier cas avant le 1 ^{er} juin - ADNS)	Nb de foyers Avifaune captive	Nb de foyers Oiseaux domestiques	Nb de cas Avifaune sauvage
Belgique (28 mars)	7	1	-
Finlande (28 avril)	-	-	1
France (4 avril)	-	1	-
Italie (3 mai)	-	-	1
Luxembourg (1 ^{ère} déclaration)	4	-	-
Pays-Bas (28 mars)	-	-	1
Royaume-Uni (8 mai)	-	1	-

En plus de ces foyers, trois foyers d'IAHP ont été déclarés le 21 juin en Belgique au sein d'un élevage et dans l'avifaune captive, sans plus de précisions concernant le sous-type

(H5 ou autre). Par manque d'information, ces foyers ne seront pas traités dans cette note.

La situation épidémiologique entre octobre 2016 et fin mai 2017 des virus IAHP issus du clade 2.3.4.4 circulant en Europe est détaillée dans le dernier point de situation publiée sur le site de la Plateforme ESA le 31 mai ([lien](#)).

DES FOYERS VRAISEMBLABLEMENT RELIES EPIDEMIOLOGIQUEMENT ENTRE BELGIQUE, LUXEMBOURG ET FRANCE

Le virus IAHP H5 a été détecté en Belgique à proximité de la frontière luxembourgeoise le 1^{er} juin 2017, puis sept autres cas et foyers ont été déclarés entre le 14 et le 27 juin, essentiellement chez des éleveurs amateurs de volaille d'ornement (source : MAAF).

Ce virus a ensuite été identifié au Luxembourg pour la première fois avec quatre cas au sein de l'avifaune captive confirmés les 2 et 3 juin 2017 (sans plus de précision concernant le sous-type).

La France a, quant à elle, confirmé la présence du virus H5N8 le 30 juin dans un élevage de volaille de la commune de Brillon dans le département du Nord. Ce foyer serait lié à l'achat de poussins et de pigeons sur le marché de Tournay en Belgique. Cet élevage se trouve à 15 km d'un foyer identifié le 23 juin à Tournai en Belgique, dans un élevage non commercial de volailles (source : MAAF). Des mesures de contrôle ont été mises en place afin d'éviter la propagation du virus, et une zone de contrôle temporaire de 3km autour de l'élevage suspect avait été mise en place dès le 27 juin.

LE VIRUS H5N5 HP DE CLADE 2.3.4.4 TOUJOURS PRESENT

Le 1^{er} juin, les Pays-Bas ont déclaré un cas d'IAHP H5N5 chez deux oies sauvages (*Anser anser domesticus*). La Belgique a déclaré le 2 juin un cas d'IAHP H5 chez un détenteur d'oiseaux d'ornement de la province du Luxembourg, et un foyer d'IAHP H5N8 a été déclaré le 5 juin au Royaume-Uni au sein d'un élevage de poules et d'oies.

LE VIRUS H5N8 HP DE CLADE 2.3.4.4 EN ASIE ET EN AFRIQUE

Le virus IAHP H5N8 circule aussi au-delà de l'Europe. En Asie, les autorités sanitaires sud-coréennes ont imposé le 7 juin une interdiction temporaire du transport de volailles dans tout le pays afin de tenter de contenir une nouvelle épizootie H5N8. En Afrique, le virus a récemment été déclaré pour la première fois en Afrique du Sud, au Zimbabwe, qui a confirmé son premier foyer au sein d'un élevage le 17 mai, et en République Démocratique du Congo où trois foyers ont été identifiés fin mai dans la région d'Ituri, zone frontalière avec l'Ouganda où le virus H5N8 circule aussi (sources : OIE, FAO Empres-i, ProMED).

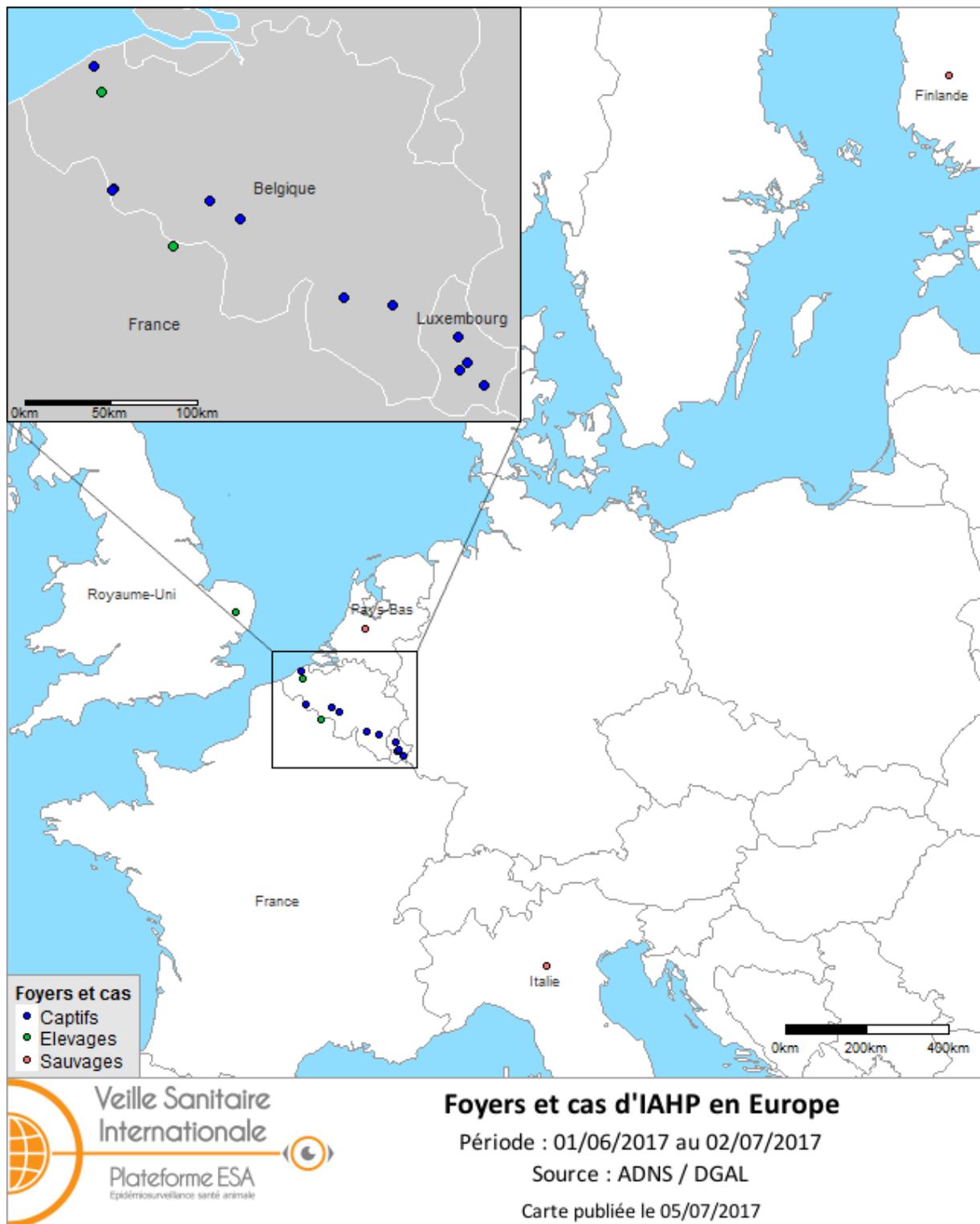


Figure 1 : Carte des foyers et de cas d'IAHP H5 déclarés en Europe entre le 1^{er} juin 2017 et le 2 juillet 2017 inclus (sources : OIE/ADNS/DGAL).